

La IIIe Journée des femmes vaudoises : (Lausanne, 17 janvier 1930)

Autor(en): **S.B.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de
l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **18 (1930)**

Heft 323

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-259893>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les communes rurales seraient certainement toutes favorables à l'enseignement ménager, si leurs finances n'étaient pas mises à contribution pour une forte somme. Du reste, ce système de cours fonctionne ici et là, en Suisse allemande, et donne satisfaction.

Dans le programme général d'enseignement, nous relevons la rubrique: histoire et notions d'instruction civique, sans autre indication, donc ceci aussi bien pour les filles que pour les garçons. Ainsi les maîtresses des classes de grandes filles peuvent et même doivent donner à leurs élèves des renseignements généraux sur les institutions du pays. Pas besoin de manuel, quelques entretiens suffisent, et voilà nos élèves sur la voie du suffrage...

Passons maintenant aux *autorités scolaires*. Il est prévu dans chaque commune un comité de trois dames au moins, s'occupant de la surveillance des travaux à l'aiguille et de l'enseignement ménager; ce comité est nommé par la Commission scolaire et la municipalité. Ces dames restent donc des sous-ordres et n'ont pas voix délibérative ou même consultative dans les autres questions se rattachant à l'enseignement. Pourquoi la présidente de ce bureau ne ferait-elle pas partie de la Commission scolaire? (ce qui se fait à la Tour-de-Peilz depuis longtemps.) L'article 37 devrait contenir cette clause: « La Commission scolaire comprend dans son sein une ou plusieurs dames; la présidente de comité de couture et d'enseignement ménager en fait partie de droit. »

Relevons pour mémoire, car ils concernent les membres féminins et masculins du corps enseignant, des articles qui marquent un recul sur le passé: le soi-disant *stage*, qui est en vérité un temps de salaire diminué au début de la carrière, et qui est porté de un à deux ans: économies! Puis les six mois de traitement dus aux instituteurs malades, mais non accordés à qui en aurait besoin une seconde fois dans une période de trois ans: économies! Pourtant des collègues âgés, qui arrivent presque à leur retraite et qui sont arrêtés par une maladie grave, en plusieurs rechutes, ont mérité mieux que cela.

Souhaitons que le Grand Conseil, dans sa session de février, se montre plus large, moins paralysé par la question pécuniaire; la subvention fédérale augmentée permettra d'alimenter certains postes du budget et de tirer d'affaire les communes aux ressources modestes.

Cette loi, dans son ensemble, est peu novatrice; elle vient remplacer celle de 1906, à qui elle ressemble sans lui être supérieure, et, en tout cas, plusieurs problèmes restent à élucider: par exemple, le raccordement de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire, l'enseignement post-scolaire. Questions d'évolution, dont le grain est semé, mais qui, pour éclore,

demande forces jeunes et foi nouvelle; notre pays tient aux traditions, et nos députés ont su les maintenir avec ténacité. L'article 1^{er} bis, qui met au-dessus de l'acquisition des connaissances la préparation à la vie, constitue le *summum* des innovations de cette loi; ce sera aux maîtres à en faire œuvre vivante, par leurs recherches continues et leurs expériences.

L. C.

La III^e Journée des Femmes vaudoises

(Lausanne, 17 janvier 1930)

Dans le décor quasi officiel de la salle des XXII Cantons, où siègent généralement les éleveurs et les carabiniers, où tonnent les applaudissements des citoyens fêtant leur nouveau conseiller fédéral, elles se sont trouvées près de 600 Vaudoises, venues de partout, de la campagne surtout. Il était intéressant à regarder cet auditoire: le travail, les fatigues, les soucis se lisaient sur les visages, avaient blanchi les cheveux, mais quelle flamme dans les yeux! avec quel intérêt passionné elles ont écouté. C'est une chose reconfortante que cet intérêt de la paysanne pour les autres paysannes, pour les soucis des autres femmes, que ce sentiment nouveau de la solidarité féminine, de la compréhension féminine, de la nécessité de l'association, de la coopération dans l'intérêt privé comme dans l'intérêt général.

M^{me} Couvreur-de Budé, présidente de la Fédération des Unions des femmes du canton de Vaud, a présidé la séance du matin, M^{me} Widmer-Curtat, présidente de l'Association des Vaudoises, celle de l'après-midi. Le Conseil d'Etat avait délégué M. A. Dubuis, chef du département de l'Instruction publique, qui, en ouvrant cette séance consacrée à l'éducation, ne pouvait que parler du nouveau projet de loi sur l'enseignement primaire, actuellement en discussion. Ce fut pour déplorer quelques-unes des décisions de l'autorité législative, qui, en premier débat, a porté de 15 à 20 le nombre des demandes nécessaire pour ouvrir une classe enfantine, qui a refusé de prolonger l'âge de la scolarité jusqu'à 16 ans et d'inscrire l'obligation de l'enseignement ménager pour les filles. Tout en regrettant que nos députés se soient laissés guider par une malheureuse question d'argent, M. Dubuis a adressé aux Vaudoises un pressant appel afin qu'elles usent de toute leur influence auprès des députés pour les faire revenir sur leurs décisions en second débat. C'est toujours la même chanson: « Mesdames aidez-nous à faire triompher des réformes désirables, usez de votre influence ». Mais quant à nous donner le moyen d'exercer cette influence d'une façon effective au moyen du bulletin de vote, c'est une autre histoire. Nous avons toutes les qualités lorsqu'on fait appel à notre influence; nous aurons tous les défauts et bouleverserons la République quand nous serons citoyennes! O logique masculine!

Le problème de l'éducation des filles à l'école a été exposé par M^{lle} Jeanne Paschoud, maîtresse de classe à l'Ecole Vinet, à Lausanne, qui a présenté un résumé saisissant de ses vingt-cinq années d'expériences. Ce fut un travail fortement pensé, d'une clarté lumineuse, qui mit en évidence les qualités de la pédagogie, son goût des idées générales et sa belle personnalité. Le problème de l'éducation se renouvelle avec chaque génération et surtout après chaque bouleversement. Il ne faut pas perdre de vue le but: ce que seront dans vingt ans les conditions sociales de la femme? M^{lle} Paschoud a examiné les divers facteurs qui conditionnent une bonne éducation: la vie hygiénique, le travail fait avec joie, le foyer chaud et confortable, le bon caractère et la vie spirituelle. Elle a tracé notamment un rapide portrait de la jeunesse actuelle, souvent déconcertante, indépendante, émancipée, disant tout ce qu'elle pense, même si cela fait de la peine à autrui, franche, mais vivant trop de la vie des adultes, jouissant de tout, connaissant déjà tous les plaisirs, toutes les joies, ne voulant rien se refuser, mais accessible cependant à la vie profonde, sachant respecter les valeurs supérieures, comprenant ce qu'on veut bien lui expliquer, capable de s'émouvoir et de se pencher sur les souffrances d'autrui.

Le problème de l'éducation des garçons dans la famille devait être étudié par M^{me} Paul Henchoz, de Glion. On ne saurait dire qu'elle ait traité son sujet; peut-être a-t-elle voulu prouver que le titre de « mère heureuse » n'est pas une qualification suffisante pour traiter avec la maîtrise nécessaire un sujet qui intéressait au plus haut degré les participantes lesquelles attendaient de M^{me}

qui nous a occupés toute la semaine; de ce hanneton que nous avons étudié, chanté, dessiné, brodé... — Eh bien?

Louisa se recueille: — C'est une bête qui vaut trois sous le kilo.

— Ah! et encore?

— J'sais pas.

— Louisa!

— J'sais pas.

Louisa ne sait qu'une chose, la seule dont on n'ait pas parlé... Trois sous par kilo, les hannetons vendus au garde de la commune...

Quant à la forme, à la couleur, aux différentes parties, aux élytres, à l'abdomen, au thorax, aux ailes, aux métamorphoses: — J'sais pas!

Il y a des gens qui disent: « La méthode, ma chère, c'est tout l'enseignement! »

Il y a des gens qui disent: « Tant vaut le pédagogue, tant vaut l'enseignement! »

Il y a des gens qui le disent, d'autres qui l'écrivent, d'autres qui le croient...

Madame à un mouvement de révolte contre tout cela, à la fin de cette admirable semaine sur le hanneton!

La méthode!... Le maître!

Oh! Louisa! il n'y a que des élèves intelligents et d'autres bouchés! bouchés! bouchés!

PATIENCE.

C'est Pierrot qui expliquera la fin:

Patience et longueur de temps...

— La patience, c'est quand la maîtresse ne se fâche pas — explique le petit garçon sans sourciller.

JEANNE DEBELLERIVE.

Henchoz des enseignements à méditer. Longuement sous la lampe, le soir. M^{me} Henchoz n'en a pas moins vivement intéressé ses auditrices par des réflexions amusantes, des saillies piquantes, en essayant de peindre l'atmosphère créée par la mère de famille.

A M^{me} Gillibert-Randin, présidente de l'Association des Paysannes de Moudon, revenait le soin de dire, en parlant de l'amélioration des conditions de vie à la campagne, le travail accompli par la commission agricole née de la journée de 1928; elle l'a fait avec son entrain communicatif, sa foi d'animatrice qui soulève les montagnes et aplanit les difficultés. Elle a montré par des exemples, par des chiffres, comment, grâce aux Unions de femmes, aux abstinences, aux Associations de mères, des fruits ont été vendus, des confitures fabriquées; elle a évoqué la belle campagne de pasteurisation du jus de fruit qui, au moyen de quatre appareils circulant en Suisse romande, a soustrait à la distillation plus de 200.000 litres. Elle a expliqué le fonctionnement de la Société romande des œufs dont le siège est à Vevey, qui vend chaque jour 6000 œufs; cet exemple devrait être imité dans d'autres régions, afin que peu à peu nous importions moins d'œufs de Tchécoslovaquie, de Danemark ou de Chine. Que de progrès encore à réaliser dans la culture des légumes, qu'il faudrait cultiver par champs et écouler au moyen de coopératives. La commission agricole a encore de beaux projets; elle médite de fabriquer dans une roulante itinérante des confitures afin d'utiliser les fruits de seconde qualité, d'entreprendre aussi une campagne pour les conserves.

Pour terminer la journée sur une note pittoresque, M^{me} Widmer-Curtat, entourée de nombreuses Vaudoises portant costume, a parlé du *renouveau du costume national* un peu partout, et surtout en Suisse, où il évoque de précieuses traditions.

Les travaux de la journée ont été résumés dans la votation à l'unanimité de deux vœux: platoniques comme tous les vœux émis par des femmes: l'un, présenté par M^{lle} Fonjallaz, présidente de l'Union des Femmes de Lavaux, prie les députés de voter en second débat l'enseignement ménager obligatoire; le second, présenté et motivé par M^{lle} Linette Comte, avocate, secrétaire de la Fédération des Unions de Femmes, exprime la ferme volonté des participantes à la « Journée » de travailler dans la mesure de leurs moyens au succès de la revision du régime des alcools. S. B.

Garnet de la Quinzaine

Mercredi 29 janvier:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, r. Etienne-Dumont, 17 h. 15: *A propos de Genève, quelques problèmes archéologiques*, troisième causerie avec projections lumineuses, par M. Louis Blondel, archéologue, au profit de la caisse de l'Union. La séance: 3 fr. 45 (pour les membres de l'Union: 2 fr.).

VEVEY: Union des Femmes, Hôtel de Ville, 17 h.: *L'épopée impériale, Fontainebleau*, quatrième conférence avec projections lumineuses par M. G. Vallotton.

Vendredi 31 janvier:

GENÈVE: Station d'émission de Radio-Genève, 20 h. 30 à 20 h. 50: *Chronique d'intérêt féminin*, causerie par T.S.F. par M^{lle} Gourd.

Cours complet professionnel
de Gymnastique et Massages Médicaux
pour les candidats à l'examen cantonal

ERNEST JACOBSSON

Professeur diplômé de l'Institut Royal de Stockholm
— Instructeur de gymnastique médicale —
et massage à l'Hôpital Cantonal de Genève

S'inscrire au Cabinet de Massage.

1, RUE PETITOT

Samedi 1^{er} février:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 16 h.: thé mensuel. — 16 h. 30: *Lecture populaire et choix des livres*, causerie par M^{lle} de Mestral-Combremont.

Lundi 3 février:

GENÈVE: Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle (thé suffragiste). Sujet pas encore définitivement arrêté, probablement: *Le projet fédéral sur l'assurance-vieillesse et survivants*.

Mercredi 5 février:

VEVEY: Union des Femmes, Hôtel de Ville, 17 h.: *L'épopée impériale, Waterloo, Sainte-Hélène*, dernière conférence avec projections lumineuses par M. G. Vallotton.

Samedi 8 février:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, de 14 à 18 h.: Vente de livres neufs et usagés, de gravures anciennes de timbres-poste, bric à brac, etc., au profit de la bibliothèque de l'Union. Buffet.

Publications féministes et d'intérêt féminin en langue française

en vente à l'Administration du *Mouvement Féministe*, 14, rue Micheli-du-Crest, Genève. Il ne sera tenu compte que des commandes envoyées directement à cette adresse, et dont le montant, frais de port inclus, aura été versé au compte de chèques postaux du *Mouvement*, N^o 1. 943.

La question du suffrage féminin en Suisse, 1 brochure de documentation comprenant des articles de M^{mes} et M^{lles} Anneler, J. Merz, A. Hänni, Agnès Debrit-Vogel, A. Gillibert-Randin, Marie Schitlowsky, Elisa Strub, G. Gerhard, Dora Staundiger et Emilie Gourd. L'ex.: 1 fr.; pour toute commande de 20 ex. et plus: 60 cent. l'ex.

Le vote des femmes: quelques renseignements et quelques réflexions, 1 courte brochure illustrée de propagande: 15 ct.; pour toute commande de 20 ex. et plus: 12 cent. l'ex.

A. LEUCH-REINECK: *Le féminisme en Suisse* (édition française d'une des monographies de la Saffa). 1 vol.: 3 fr.

A. de MONTET: *Vingt ans d'activité*, 1 brochure éditée par l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin (1927), 1 fr. l'ex. Pour 10 exemplaires: 80 ct. l'ex.; pour 20 ex.: 60 ct. l'ex.

Dr. Marg. BERNHARD: *La situation actuelle du suffrage féminin d'après des rapports de quatre parties du monde*, 1 brochure: 1 fr.; pour toute commande de douze exemplaires et plus: 50 ct. l'ex.

EMILIE GOURD, J. VUILLIOMENET et L. DE ALBERTI: *Le Suffrage des femmes en pratique* (dernière édition 1926): 25 ct.; pour toute commande dépassant 10 ex.: 20 ct. l'ex.

REGINE DEUTSCH: *Vingt-cinq ans de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des femmes* (1904-1929); 1 brochure illustrée: 50 ct.; pour une commande de plus de 12 exemplaires: 20 ct. l'exemplaire.

Rapport du Congrès de Berlin (1929) 1 fort volume de 475 pages, texte français, allemand et anglais: 5 fr.

Jus Suffragii (*Nouvelles suffragistes internationales*), organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des Femmes, texte anglais et français, illustré. Le N^o: 60 cent. Abonnement: 7 fr. 50.

ELISABETH ZELLWEGER: *Histoire et développement de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses*, 1 brochure: 90 cent.

L'Europe suffragiste, carte postale illustrée: le cent: 1 fr.

Carrières féminines, 1 brochure, éditée par l'Office suisse des Professions féminines, avec couverture illustrée: 50 centimes.

Monographies de carrières féminines, éditées par l'Office suisse des professions féminines (la femme aviculteur, la modiste, la coiffeuse, la tailleur pour petits garçons, la giletière, la corsetière, l'infirmière pour aliénés, la Froebeliennne, la maîtresse d'école ménagère, l'enseignement des branches commerciales, l'auxiliaire des services postaux, la courtépoutière, la céramiste, la maîtresse professionnelle, la gouvernante de maison, la garde-malades, la couseuse de parapluies, la laborantine, la droguiste, la gymnastique médicale): 30 cent. la monographie.

LE COMPTOIR D'ESCOMPTE DE GENÈVE

ETABLISSEMENT DE BANQUE FONDÉ EN 1865